



ENFANTS VICTIMES ET TEMOINS. UNE QUESTION DE JUSTICE... ET DE DROITS.

Séminaire organisé par

L'INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT (IDE)

en collaboration avec

LE BUREAU DES NATIONS UNIES SUR LES DROGUES ET LA CRIMINALITE (UNODC)

LE BUREAU INTERNATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT (BIDE)

et

LE CENTRE DE RECHERCHES INNOCENTI (IRC) - UNICEF

Programme

Direction du cours : **Mme Renate Winter**, Présidente de l'AIMJF et Juge à la Cour spéciale pour la Sierra Leone.

Dates : du mardi 14 au samedi 18 octobre 2008

Lieu : Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB)
Chemin de l'Institut 55, CH-1967 Bramois
Tél. ++41-27-205.73.03 - Fax ++41-27-205.73.02
E-mail : ide@childsrighs.org
Web : www.childsrighs.org

Langues : Français et anglais avec interprétation simultanée pour les séances plénières

Sous le patronage de

L'Association Internationale des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille

Et avec le soutien de

La Direction du Développement et de la Coopération (Confédération helvétique)

AVEC LE SOUTIEN DE LA
Loterie Romande

ARGUMENT

D'une manière générale, la justice, y compris la justice spécialisée des mineurs, s'est longtemps et presque exclusivement préoccupée de la personne de l'auteur de l'infraction et a donné naissance à des systèmes d'intervention désignés comme Modèle de Protection (objectif : soins à l'auteur) ou Modèle de Justice (objectif : rétribution de l'acte). Mais on a escamoté la victime, surtout **la victime enfant**; et fait peu de cas de la situation de **l'enfant témoin**, en particulier dans les affaires criminelles. Le cas emblématique est celui de l'enfant victime d'exploitation sexuelle (trafic, prostitution, tourisme sexuel...).

La promulgation de la Convention des droits de l'enfant et son fameux **article 12** (droit de l'enfant d'exprimer son opinion) et le Protocole facultatif sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (2000), a mis en lumière les besoins spécifiques des enfants dans le processus judiciaire et dont un nombre impressionnant sont victimes de toutes formes d'abus, ou appelés à exprimer un témoignage souvent déterminant dans l'administration des preuves. Et ce n'est pas seulement la justice pénale qui est concernée, mais aussi la justice civile ou de nombreuses procédures administratives, notamment toutes les procédures de protection ou celles liées aux affaires familiales, scolaires ou migratoires, pour ne citer que les plus importantes.

La notion de **l'intérêt de l'enfant** est-elle prise en compte dans ces situations particulières comme l'art 3 CDE l'exige dès qu'une décision est prononcée à l'égard d'un enfant ? A-t-on prévu un statut spécifique pour les jeunes victimes dans les procès ? Pour les enfants témoins ? Quelles mesures de protection des témoins sont-elles mises en place pour éviter menaces, pressions, représailles ? Qu'en est-il des mesures de réparation ou d'indemnisation des jeunes victimes ? Que fait-on concrètement pour la réhabilitation des enfants abusés, maltraités, vendus, prostitués ? Et comment aborder la situation des enfants soldats à la fois victimes et parfois témoins ? Et celle, si fréquente, des enfants victimes d'exploitation sexuelle ?

Autant de questions que le Séminaire de l'IDE entend poser. Les nouvelles directives internationales livrent des pistes intéressantes, notamment l'art. 8 du Protocole sur la vente d'enfants, les arts 6, 7 et 8 du Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants et les nouvelles **Lignes directrices ECOSOC** en matière de justice dans les affaires impliquant des enfants victimes et témoins d'actes criminels. Mais il reste bien des questions ouvertes et la pratique n'a pas encore intégré les nouvelles normes. Le **troisième congrès mondial de Rio** sur l'exploitation sexuelle des enfants (novembre 2008) tirera inspiration des réflexions de Sion.

OBJECTIFS

Le séminaire vise, par une confrontation théorie / pratique, cadre légal / réalité du terrain, à :

- **apporter une vision claire des problèmes** (présentation de la réalité vécue par les enfants victimes et témoins, partage des outils pratiques favorisant l'écoute et la participation, connaissance des grands textes internationaux, textes de référence utiles pour la recherche et de l'intervention,...);
- **évoquer les situations** les plus criardes et en définir les causes;
- **dégager les meilleures pratiques**, par des échanges d'expériences entre organisations internationales, ONG, responsables étatiques, intervenants du terrain...;
- **cerner les synergies possibles** entre tous les acteurs et identifier les partenaires potentiels...;
- **déboucher sur des conclusions qui permettent une action forte et concertée au niveau international**

PUBLIC CIBLE

Membres d'ONG actives dans le domaine, juges, policiers, travailleurs sociaux, sociologues, juristes, psychologues, responsables d'institutions, responsables étatiques, chercheurs et étudiants en fin de formation, et toutes personnes concernées (média, politiques).

PROGRAMME

Mardi 14 octobre 2008

17h30 Inscription et distribution des documents à l'IUKB

18h00 Cérémonie d'ouverture : Allocutions d'ouverture

M. Jean Zermatten, Directeur de l'IDE, Suisse

M. Claude Roch, Ministre de l'éducation, Sion, Suisse

- 18h50 Vernissage de l'Exposition : 'Enfance : le droit à l'insouciance. Photographies d'Hélène Tobler'
- 20h00 Cocktail de bienvenue

Mercredi 15 octobre 2008

Président de séance : M. Jean Zermatten (IDE)

Partie I : Plantons le décor

- 9h00 Allocutions de bienvenue
Mme Eve-Marie Dayer-Schmid, Présidente du Tribunal Cantonal, Sion
Mme Renate Winter, Présidente de l'Association Internationale des Magistrats de la Jeunesse et la Famille (AIMJF) et juge à la Cour spéciale de Sierra Leone
Mme Alexandra Souza Martins, expert de la prévention du crime, UNODC, Vienne, Autriche
- 09h45 La Justice des mineurs, enfant victime, enfant témoin : position du Comité des Droits de l'Enfant
Prof. Nevena Vuckovic-Sahovic, Membre du Comité, Belgrade, Serbie
- 10h30 *Pause*
- 11h00 Les Guidelines de l'Ecosoc : Guidelines on Justice in Matters involving Child Victims and Witnesses of Crime (2005) et le projet d'application des Lignes directrices (Projet GLO/S61)
M. Jean-Pierre Rosenczveig, Président du tribunal pour enfants de Bobigny (France), Président du BIDE
- 11h45 Une loi d'application pour le respect des droits des enfants victimes et témoins
M. Cyril Laucci, Expert juridique régional, CICR, Budapest, Hongrie
- 12h15 *Repas*
- 13h30 Exploitation sexuelle : le sort des enfants victimes et témoins
Mme. Lena Karlsson, Centre de Recherches Innocenti UNICEF, Florence, Italie
- 14h15 Ateliers
- 17h30 Fin de la journée
- 19h30 *Soirée valaisanne*

Jeudi 16 octobre 2008

Président de séance : Mme Alexandra Souza Martins

Partie II : La parole de l'enfant victime ou témoin

- 09h00 L'enfant victime : aussi dans sa famille. Expériences de juge
M. Oscar D'Amours, Juge, Montréal, Canada
- 09h30 III^{ème} congrès mondial contre sexuelle des enfants et des l'exploitation adolescents
Mme Lena Karlsson, Centre de Recherches Innocenti, UNICEF, Florence, Italie
- 10h15 *Pause*
- 10h45 Besoins psycho-sociaux de l'enfant victime
Mme An Michels, Psychologue, psychothérapeute, Vienne, Autriche

11h15	Présentation du manuel et du site de formation	Mme Nadja Pollaert , BIDE, directrice générale et Dr Terry Waterhouse , Consultant UNODC/TCB, Vienne
12h30	<i>Repas</i>	
14h15	Visite guidée de la ville de Sion	
17h30	Fin de la journée	

Vendredi 17 octobre 2008

Président de séance : M. Michel Lachat (IDE)

Partie III : Du concret

09h00	Examens de crédibilité, expertises	Prof. Philip D. Jaffé , Directeur de l'Unité des Droits de l'Enfant, IUKB, Sion
09h45	La protection des témoins	Mme Nesrin Ljusta , juge, Cour suprême du Kosovo
10h15	<i>Pause</i>	
10h45	Enfants soldats : victimes, auteurs et témoins d'infractions.	Dr Cyril Laucci , Expert juridique régional, CICR, Budapest, Hongrie
11h30	Des Lignes directrices à l'application nationale : perspectives pour les systèmes de justice	Mme Anne Grandjean , spécialiste de la justice juvénile, UNICEF, New York, USA
12h00	Echanges avec les conférenciers	
12h30	<i>Repas</i>	
13h45	Ateliers	
17h30	Fin de la journée	

Samedi 18 octobre 2008

Président de séance : Mme Anne Grandjean (UNICEF)

09h00	Rapport des ateliers	Rapporteurs de chaque groupe
10h00	Conclusion et synthèse	Mme Renate Winter , Directrice du cours, Présidente de l'Association Internationale des Magistrats de la Jeunesse et la Famille (AIMJF), juge à la Cour spéciale de Sierra Leone
10h30	<i>Pause</i>	
11h00	Développements récents dans les travaux du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants	Mme Sabrina Cajoly , Conseillère de programme, Direction générale des droits de l'Homme et des affaires juridiques du Conseil de l'Europe
11h30	Conférence finale : Exploitation sexuelle et enfants victimes : une préparation pour RIO	Mme Lena Karlsson , Centre de Recherches Innocenti, UNICEF, Florence, Italie
12h05	Clôture du séminaire et annonce du séminaire 2009	M. Jean Zermatten , Directeur de l'IDE, Sion
12h30	<i>Repas</i>	

Ateliers

Mercredi 15 octobre 2008 – 14h15 à 17h30

et

Vendredi 17 octobre 2008 – 13h45 à 17h15

**Atelier 1 : Peur ? Comment entendre l'enfant : police, justice, psy...
Une question de formation**

- **Prof. Philip D. Jaffé**, Directeur de l'Unité des Droits de l'Enfant, IUKB, Sion
- **Mme Andressa Curry Messer**, juriste, IDE, Sion

Atelier 2 : Des enfants à la cour : besoins spécifiques des enfants victimes et témoins sur le plan psychologique (participation, vie privée...)

- **Mme An Michels**, Psychologue, psychothérapeute, Vienne, Autriche
- **Mme Ronja Tschümperlin**, juriste, office fédéral de la justice, Berne, Suisse

Atelier 3 : Une affaire de justice et de droits : la question des droits (compensation, protection), des lois (Recommandations, Lignes directives, Standards minima) et des garanties procédurales

- **M. Cyril Laucci**, CICR, Budapest
- **M. Benoît van Keirsbilck**, DEI, Belgique

Atelier 4 : La position particulière de l'enfant victime d'exploitation sexuelle

- **Mme Lena Karlsson**, CRI, Florence
- **M. Ugo Cedrangolo**, OHCHR, Genève

Atelier 5 : La reconstruction : quelles mesures d'aide et de réhabilitation post trauma; expériences vécues ici et ailleurs

- **Mme Anne Grandjean**, Unicef, New York, USA
- **Mme Maria Amanda Fontemachi**, Jude de mineurs, Argentine